

LE PILOTE

Juillet
2024

N° 23

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION DE PORT DE BESSIN HUPPAIN



Environnement
p. 6

**Centre Communal
d'Action Sociale**
p. 10

Agenda de l'été
p. 12

ÉDITORIAL



Les cérémonies commémorant le quatre-vingtième anniversaire du Débarquement viennent de s'achever. Des hommages émouvants ont été rendus sur notre territoire, sous un ciel clément, mettant en valeur la beauté de notre région. Cette célébration du D-Day était spéciale, étant sans doute l'une des dernières occasions de la marquer en présence de vétérans.

Les caméras du monde entier étaient braquées sur la Normandie pour cet événement majeur. Il est crucial de ne jamais oublier que la libération de l'Europe a pris une dimension particulière à partir du 6 juin 1944, marquant sans doute le fameux « début de la fin » cher à Winston CHURCHILL. Cette formidable armada était composée de jeunes hommes de multiples nationalités et religions, venus du monde entier pour donner leur vie afin de nous permettre de recouvrer la liberté.

Pour les Français, les Normands, les habitants de Port-en-Bessin et de Huppain, le Débarquement a marqué le début du retour de la liberté, même si les privations persistaient mais l'essentiel était là.

Certains de nos habitants ont péri sous les bombardements, lors des combats, d'autres sous la torture, face à un peloton d'exécution ou bien sont revenus de camps de concentration, tout simplement parce qu'ils avaient choisi de résister.

L'adage dit : « L'histoire est un éternel recommencement. » La guerre actuelle en Ukraine en est malheureusement la parfaite illustration. N'oublions pas que le chaos était ici il y a seulement trois générations.

Rappelons-nous que la France s'est construite autour des valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité. En ces temps de turbulences, il est essentiel de s'appuyer sur ces piliers fondamentaux qui ont permis à notre pays d'être un pays où il fait bon vivre et d'être accueillant.

Notre équipe municipale suit sa feuille de route afin de poursuivre son développement toujours avec pour objectif la préservation de son cachet. Ce travail est long, parfois semé d'embûches mais l'essentiel est de garder le cap. Chacun d'entre vous peut ressentir de l'impatience, parfois de l'incompréhension sur un sujet en particulier. De notre point de vue, notre commune est la plus importante, c'est légitime mais elle appartient aussi à un ensemble qui a ses règles de fonctionnement avec ses propres temporalités.

Notre population est composée d'un peu moins de 2000 habitants, ce n'est pas une cité dortoir. L'offre y est plurielle : jeunesse, sport, santé, sociale, culturelle, scolaire, sans oublier ses missions de base en urbanisme et aménagement.

La constitution d'un budget pour maintenir cette offre plurielle et qualitative est parfois complexe, nécessitant de réaliser des choix. C'est le travail des élus... le tout sans augmenter la pression fiscale communale.

Diffuser de l'information et vous permettre de mieux vivre votre commune est une orientation forte de notre gestion communale. Avoir une mairie et des élus accessibles, à l'écoute de vos besoins, c'est une préoccupation du quotidien que nous avons mis en œuvre à travers les réunions de quartiers, nos différents contacts ou à travers nos canaux de communication (Citykomi, site internet, pages Facebook). Sachez que nous entendons vos messages, et composons avec les législations en vigueur et notre réalité budgétaire.

Avec un peu de recul, en écoutant les commentaires de nos visiteurs et de nos voisins, notre commune est plutôt agréable à vivre. Elle n'est pas parfaite, nous travaillons à son amélioration, son entretien, collectivement afin de toujours mieux vivre dans cet endroit unique dont nous sommes fiers et que nous aimons.

Bel été à tous.

Christophe VAN ROYE,
Maire de Port en Bessin-Huppain

PORT
BESSIN
HUPPAIN



VIE MUNICIPALE

LES SERVICES COMMUNAUX

UN NOUVEAU RESPONSABLE DES SERVICES TECHNIQUES

Frédéric BERTRAND



Originaire de Caen, je suis arrivé en famille dans le Bessin en 2019, après avoir réalisé une carrière au sein de l'Armée de Terre pendant presque 25 ans. Pendant cette période, j'ai occupé des postes de responsable et de chef de section travaux pour différents régiments implantés sur le territoire français et sols étrangers.

Après m'être mis au service de mon pays, je tenais à garder cette disponibilité aux services des autres, et donc à poursuivre une nouvelle mission, dans le civil, pour une collectivité du Bessin. L'opportunité s'est présentée à moi, et j'occupe et endosse désormais les charges de Responsable des Services Techniques, pour vous, à Port en Bessin-Huppain. Ce nouveau défi est important pour moi. Depuis mon arrivée, le 1^{er} avril dernier, je découvre des portaises et des portais très attachés à leur commune, et j'éprouve du plaisir à vous rencontrer pour échanger.

J'ai beaucoup apprécié prendre mes fonctions pendant l'année du 80^{ème} anniversaire du Débarquement car cela m'a permis de rencontrer nos amis anglais du 47^{ème} Royal Marine Commando et d'autres associations qui entretiennent la flamme du devoir de mémoire et cette histoire.

J'ai aussi découvert une équipe en place aux services techniques. Ses 10 agents titulaires m'apporteront beaucoup sur la connaissance du territoire et, bien sûr, sur les événements qui se déroulent et se dérouleront sur notre commune (Goût du large, Fête de la mer, Marché de Noël, etc.)

Je vous remercie d'ores et déjà pour l'accueil que vous me faites, et reste impatient de vous rencontrer à l'occasion des réunions de quartier ou de tout autre moment. Je souhaite faciliter votre quotidien, favoriser les liens de proximité et gagner en réactivité par des échanges constructifs, qui nous permettront de faire rayonner notre commune.

Merci à M. le Maire, ses élus, Alain QUONIAM (Directeur Général des Services) et Émilie CHAUVIN (Élue en charge des travaux) qui ont su m'accueillir et avec qui je travaille en étroite collaboration.

TRAVAUX

SMAEP : AVENUE MARÉCHAL DE TOURVILLE, RENOUVELLEMENT CANALISATION ET REPRISE DE BRANCHEMENTS PLOMB

Dans le cadre de la modernisation de ses installations publiques, le Syndicat d'Alimentation en Eau Potable a programmé le remplacement de la canalisation d'eau en fonte de diamètre 150 mm (côtés pairs des habitations), la reprise des branchements plomb ainsi que la reprise de tous les compteurs d'eau qui seront posés sur le domaine public. La partie de canalisation du n°6 au n° 44 sera renforcée par un diamètre de 200 mm .

Ces travaux débuteront fin septembre 2024, pour une durée maximale de 4 mois.



VIE MUNICIPALE

URBANISME

ÉTUDE SUR LES PRATIQUES SPORTIVES : QUELLES SONT LES PISTES DE TRAVAIL POUR LA COMMUNE ?

RAPPEL :

La commune avait lancé en mars 2023 une étude pour mieux connaître les besoins et les pratiques sportives des habitants et des touristes — étude menée en collaboration avec différents partenaires dont les services de l'Etat.

L'objectif de ce travail était d'avoir une meilleure connaissance des pratiques sport-loisirs des habitants mais aussi des visiteurs et touristes afin de mesurer l'adéquation entre l'offre proposée sur la commune et les attentes.

La commune était accompagnée par le bureau d'études Espelia dans la réalisation de cette étude qui comprenait deux principaux volets : une enquête auprès de la population et une analyse des infrastructures et associations sportives du territoire.

Retour en synthèse sur les tendances qui ressortent de l'enquête :

- ▶ Une **satisfaction globale** de l'offre sportive proposée sur la commune ;
- ▶ Une pratique du sport qui se fait dans un objectif de **maintien en bonne santé** y compris chez les plus jeunes ;
- ▶ Activités plébiscitées : **pratiques libres** (randonnée pédestre, à vélo), activités nautiques (voile, plongée, etc.), **parcours santé, yoga ou fitness**.
- ▶ Pour les plus jeunes, une envie de **nouveaux équipements** de type skatepark ou pumptrack.



Au terme de cette étude, quelles sont les actions proposées par le bureau d'études ?

1 Capitaliser sur l'existant, c'est-à-dire, assurer la pérennité des équipements existants (Thiébot, Blachet, terrains de tennis, stade de football, Dojo...). Par exemple, prévoir la réfection des sols des terrains de tennis ou encore rénover énergétiquement le gymnase Thiébot.

2 Développer le sport « nature », en d'autres mots, il s'agit de réfléchir au développement d'une pratique sportive et loisirs en lien avec la nature. Par exemple, proposer une offre nautique sur le territoire ou encore améliorer la connaissance des circuits pédestres ou vélo sur la commune.

3 Favoriser la pratique libre de proximité, c'est-à-dire développer davantage l'aire de loisirs ou encore proposer un nouvel équipement sportif de proximité, notamment pour les plus jeunes.



La commune travaille actuellement sur ces propositions au regard des capacités techniques et financières dont elle dispose et des autres investissements déjà programmés. Certaines actions proposées par le bureau d'études pourraient être mises en place à court terme, d'autres, plus complexes, s'inscrivent dans un temps plus long.

VIE MUNICIPALE

ENVIRONNEMENT

LE COMPOSTAGE EST UNE PRATIQUE QUI N'A QUE DES AVANTAGES !

Pratique, écologique et économique, composter est surtout très simple.

1. On y dépose les biodéchets,
2. On ajoute de la matière sèche (feuilles mortes par exemple),
3. Puis on mélange sur 30 cm pour aérer, et ce 1 fois par semaine.

Et le tour est joué !

Le tri à la source des « biodéchets » : c'est quoi ?

Au 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets devient obligatoire pour tous. Les collectivités, comme le SEROC, ont l'obligation de mettre à disposition des habitants un moyen de trier leurs biodéchets.

COMPOSTER, C'EST PRATIQUE !

un composteur par foyer.

15€

RÉCUPÉREZ VOTRE COMPOSTEUR !
STOCKS LIMITÉS - RÉSERVATION OBLIGATOIRE

www.seroc14.fr

Vous n'avez pas encore de solution de compostage ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :



VOUS AVEZ UN JARDIN

Équipez vous d'un composteur individuel !

- 1 Réservez votre composteur
 - ▶ sur www.seroc14.fr
 - ▶ choisissez où et quand vous pouvez le récupérer
- 2 Récupérez-le
 - ▶ lors des permanences à Bayeux
 - ▶ ou lors d'une distribution près de chez vous !



VOUS N'AVEZ PAS DE JARDIN

Installez des composteurs collectifs avec vos voisins !

- 1 Contactez le SEROC
 - ▶ sur www.seroc14.fr
 - ▶ au 02 31 51 69 60
- 2 Diagnostics, équipements, formations et suivis **GRATUITS !**

Biodéchets de quoi parle-t-on ?

Les biodéchets sont les déchets organiques qui regroupent les déchets de cuisine (reste de repas et épluchures) et les déchets de jardin.

Comment est-ce possible concrètement ?

Le SEROC a fait le choix de déployer massivement le compostage individuel et collectif. C'est la solution idéale pour gérer ces biodéchets : sur place, sans transport ni infrastructure. Le compostage est possible partout, y compris sur l'espace public.

Vous avez déjà un composteur ou vous compostez en tas ?

Parfait, continuez !

Le SEROC vous invite répondre à une enquête sur votre pratique : www.seroc14.fr/enquete/

PORT-BESSIN HUPPAIN

**REUSSISSEZ LE CRIME PARFAIT :
PARTEZ SANS LAISSER DE TRACES**

Abandonner les crottes de votre chien sur la voie publique est illégal.

DO NOT CROTTE - NE PAS RAMASSER C'EST RISQUER 135 € D'AMENDE

TOUS CITOYENS AU QUOTIDIEN, POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

En partant de chez vous, munissez-vous d'un sac ou utilisez les distributeurs publics à votre disposition

VIE MUNICIPALE

SERVICES ADMINISTRATIFS

RAPPEL

Un
conseiller
numérique à
votre service

POINT INFO 14 / ESPACE FRANCE SERVICES : LES RENCONTRES DU NUMÉRIQUE

Nous vous rappelons que chaque mardi, de 14h à 17h, un.e conseiller.e numérique du Département du Calvados accueille, au sein de la mairie, toutes les personnes qui ont besoin d'une aide pour résoudre des blocages sur leurs appareils numériques (ordinateur, tablette, smartphone, etc.), découvrir et s'initier aux usages du numérique, mais aussi, créer un album photos sur un site dédié, activer le contrôle parental, créer une conversation sur WhatsApp ou Messenger... N'hésitez pas à venir avec votre matériel !

Il suffit de prendre rendez-vous auprès de votre Point-Info 14 / Espace France Services : espacefranceservices@portenbessin-huppain.fr ou 02 31 21 72 12



NOTRE MAIRIE HABILITÉE POUR TRAITER VOS DEMANDES DE TITRES SÉCURISÉS

Vous souhaitez renouveler votre carte d'identité ou votre passeport, ou même effectuer une première demande, vous pouvez prendre rendez-vous à la mairie de Port en Bessin-Huppain :

- ▶ du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la mairie
- ▶ <https://www.portenbessin-huppain.fr/agenda-synbird/>
- ▶ au 02 31 21 72 12

Pour optimiser votre rendez-vous, il est vivement conseillé de faire votre pré-demande au préalable en ligne sur le site ANTS. Si vous le souhaitez, l'ordinateur du Point Info 14 / Espace France Services est à votre disposition pour réaliser votre pré-demande. Un agent vous accompagnera dans votre démarche en cas de besoin.

Rappel des pièces à fournir :

- ▶ photos de moins de 6 mois ;
- ▶ justificatif de domicile de moins d'un an au nom du demandeur ;
- ▶ ancien titre ou déclaration de perte timbre fiscal ;
- ▶ présence obligatoire du demandeur qu'il soit majeur ou mineur.

RÉSERVEZ ANTICIPEZ VOYAGEZ

Des vacances à l'horizon ? Pour toute première **demande ou renouvellement de titres d'identité**, trouvez gratuitement et dès à présent **un rendez-vous**.



rendevouspasseport.ants.gouv.fr

VIE MUNICIPALE

SERVICE JEUNESSE ET SPORT

UNE ANNÉE TRÈS POSITIVE !

Tout au long de l'année 2023-2024, le service jeunesse a affiché complet sur ses temps d'accueil extra-scolaires.

Que cela soit, les mercredis pour les enfants de 3 à 12 ans, les vendredis pour les jeunes du local (11-17 ans) et bien entendu les vacances scolaires pour tous !

Nous remercions toutes les familles pour leur confiance et leur soutien car tous les temps proposés ont rencontré un vif succès. Tous les objectifs fixés ont été atteints !

L'ensemble des témoignages élogieux et les nombreux retours, plus que positifs, nous permettent de poursuivre dans la même direction avec comme objectif principal : le bien-être de l'enfant.



Le local jeunes : les vendredis de 18h à 21h
42 jeunes âgés de 11 à 17 ans se sont inscrits au local. Ils ont activement participé aux soirées à thèmes, sorties ou accueils au local.



Les mercredis de 8h à 18h

Le nombre d'enfants accueillis a doublé en un an. De 20, il est passé à 40. Pas moins de 70 enfants différents ont été accompagnés par l'équipe d'animation.

Durant toutes les semaines de vacances scolaires, l'équipe d'animation met en place un maximum d'actions afin de permettre à l'enfant de s'épanouir, de grandir, d'apprendre tout en s'amusant, etc. Les différents programmes sont travaillés afin de répondre du mieux possible à leurs besoins.

Le nombre croissant d'inscriptions, nous a contraint à instaurer des listes d'attente afin de pouvoir répondre au mieux à toutes les familles qui nous sollicitent.



72 enfants lors de la 1^{ère} semaine de la Toussaint et 56 la 2^{de}.



64 enfants pour la 1^{ère} semaine des vacances d'hiver et pour les deux semaines des vacances de printemps.

À noter dans vos agendas

Réunion d'info et rentrée du local jeunes

vendredi 13 septembre à 18h



VIE MUNICIPALE

SERVICE JEUNESSE ET SPORT



27 jeunes ont participé au séjour neige d'une semaine à Morzine



Aide aux devoirs : les mercredis de 16h30 à 18h

Une fin d'après-midi qui permet de revoir des acquis, approfondir des notions ou réaliser des apprentissages, tout en étant accompagné par Nicole et Giorgio CAVALIERI, nos formidables bénévoles.

Nous nous apprêtons à passer un formidable été aux saveurs sportives... Bel été à tous !



Nous remercions l'ensemble des animateurs venu constituer les équipes tout au long de l'année. Nous essayons d'accompagner et de former du mieux possible les plus inexpérimentés.

COURSE D'ORIENTATION : Ça te dit Night Fever

La « Ça te dit night fever » est de retour !

Le club Vik'Azim, en partenariat avec la Ville de Port en Bessin-Huppain, est ravie d'annoncer l'organisation de sa seconde course d'orientation nocturne : la « Ça te dit night fever ».

Cet événement unique se tiendra le samedi 11 janvier 2025 et promet une soirée d'aventure, de défis et de découverte pour tous les âges et tous les niveaux.

Informations Clés de l'Événement :

- ▶ Date : samedi 11 janvier 2025
- ▶ Heure de départ : à partir de 17h30
- ▶ Parcours : 2 parcours « loisir » sans chronométrage et 3 parcours « compétition » avec chronométrage et classement seront proposés.

La course d'orientation est une activité qui allie « la tête et les jambes ». Les participants, par équipe de 2 ou 3, devront trouver des balises disséminées sur Port en Bessin-Huppain et ses alentours, en choisissant leur propre itinéraire pour atteindre chaque point le plus rapidement possible. C'est une occasion unique de découvrir ou redécouvrir la beauté de notre région.

Nous espérons que vous serez nombreux à participer à cette aventure sportive et conviviale.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de Vik'Azim : <https://vikazim.fr>

À vos cartes, prêts, partez !



VIE LOCALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

UNE ATTENTION PORTÉE AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Le Centre Communal d'Action Sociale va mettre en place un registre communal confidentiel qui permet de veiller sur les personnes fragiles, isolées ou en situation de handicap. Il est utilisé **en cas de période de fortes chaleurs, de grand froid ou de crise sanitaire**. Il fait partie du dispositif de **plan d'alerte et d'urgence** que seul le préfet peut déclencher.

Ce registre permet au CCAS de prendre contact avec les personnes isolées afin de s'assurer de leur bonne santé, et de leur rappeler les consignes d'usage pour vivre au mieux ces périodes difficiles.

Sont concernées les personnes âgées de plus de 65 ans et les personnes en situation de handicap. Si vous êtes une personne isolée ou si vous connaissez des personnes isolées qui peuvent être concernées, faites-le savoir au CCAS. La démarche d'inscription s'effectue **sur le volontariat de la personne**. Il est important que la personne communique tout changement de situation au cours de l'année (coordonnées, adresse, téléphone, ...) afin que l'accompagnement s'effectue dans de bonnes conditions.

La personne peut être radiée du registre sur simple demande auprès du CCAS.



Cette demande peut être remplie par le bénéficiaire mais également par un membre de la famille.

Les personnes souhaitant figurer dans le registre et bénéficier ainsi du suivi mis en place par la mairie de Port en Bessin-Huppain, sont invitées à remplir le document ci-dessous et à le déposer en mairie.



Registre communal des personnes vulnérables Document confidentiel à retourner à la mairie

Monsieur

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Résidence principale

Sollicite(nt) mon/notre inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte

en qualité de personne(s) de 65 et plus

en qualité de personne(s) agée(s) de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail

en qualité de personnes en situation de handicap

Ne sollicite(nt) pas mon/notre inscription

Motifs :

Fait le, à

Madame

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Adresse mail :

Résidence secondaire

Signature

Les informations recueillies par la Mairie de Port-en-Bessin-Huppain ont pour finalité de constituer un registre communal des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Port-en-Bessin-Huppain : rgpd@cdg14.fr

VIE LOCALE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



Le dispositif **DÉCLIC NUMÉRIQUE** porté par Bayeux Intercom a pour but d'aider les usagers à découvrir, apprendre et

se perfectionner à l'usage des outils numériques.

L'Espace Public Numérique propose gratuitement 2 cycles de formation de 6 ateliers d'1h30 pour les débutants et intermédiaires et un cycle smartphone de 3 ateliers d'1h30, à raison d'1 atelier par semaine.

Ces ateliers s'exportent dans toutes les communes de Bayeux Intercom.

En ce qui concerne Port en Bessin-Huppain, nous avons proposé 23 ateliers depuis le 14 novembre 2023 : cycle 1, cycle 2 et smartphone

L'ambiance est très sympathique et conviviale. Il y a beaucoup de questions, d'échanges et d'entraide entre participants. Les personnes apprécient de se retrouver toutes les semaines et ont, pour certaines, effectué plusieurs cycles.

Un bilan très positif qui ne demande qu'à être renouvelé. Si vous souhaitez participer à ces ateliers numériques, n'hésitez pas à contacter le CCAS qui fera le lien avec le déclic numérique.



À noter dans vos agendas

Thé dansant

dimanche 6 octobre 2024
à la salle des fêtes
à partir de 14h30

Inscriptions avant le
31 août 2024

INSCRIVEZ-VOUS AU PROCHAIN THÉ DANSANT

En février dernier avait lieu la première édition de notre thé dansant. Danseurs confirmés et amateurs se sont retrouvés au rythme de tangos, valse ou madissons endiablés.

Ce moment de convivialité ayant fait l'unanimité, nous vous proposons de nous retrouver pour une seconde édition...

Si vous souhaitez y participer, il suffit de compléter le bulletin ci-dessous et de le déposer en mairie avant le 31 août 2024.

Attention, le nombre de places est limité !



2^{ème} édition du thé dansant

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner en mairie avant le 31 août 2024

Nom :

Prénom :

Âge :

Adresse :

N° téléphone :

Les informations recueillies par la Mairie de Port-en-Bessin-Huppain ont pour finalité de constituer un registre communal des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte. Elles sont uniquement destinées aux agents en charge de leur traitement et ne seront pas cédées ou transmises à des tiers. Les données sont conservées pendant la durée légale d'utilité administrative correspondante au traitement. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données, dit RGPD, vous disposez du droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données.
Pour exercer ces droits ou pour toute question, veuillez contacter le Délégué à la Protection des Données de la Mairie de Port-en-Bessin-Huppain : rgpd@cdg14.fr

VIE CULTURELLE ET ANIMATIONS

AGENDA DE L'ÉTÉ



DU 1^{ER} JUILLET AU 16 AOÛT

Exposition : *Le Chancellor* de Jean-Noël DUCHEMIN – local de "l'équipage de la Jolie Brise"

DU 1^{ER} AU 7 JUILLET

Exposition : Oeuvres de Lydia CHEVALIER - Galerie du Quai

5 JUILLET à 20h30

Concert : *Quatuor à cordes et contrebasse* par l'Orchestre Régional de Normandie – Église Saint André

DU 8 AU 26 JUILLET

Exposition : *Les sportifs du Bessin* par Vues du Bessin et La médiathèque des 7 lieux – Centre culturel Léopold Sedar Senghor

DU 8 AU 14 JUILLET

Exposition : *1944-2024, N'oublions jamais* par Généalogie ma Passion – Galerie du Quai

9 JUILLET à 21h

Concert sur les Quais : *Hold Up* – Rue Michel Lefournier

10 JUILLET de 17h à 21h

Marché de l'artisanat et du terroir – Place de la fontaine

12 JUILLET à 18h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

14 JUILLET à 20h30

Feu d'artifice – Avant-port

DU 15 AU 21 JUILLET

Exposition : Oeuvres de Christian DOTE- Galerie du Quai

16 JUILLET à 21h

Concert sur les Quais : *Unzep* – Place de la Fontaine

17 JUILLET de 17h à 21h

Marché de l'artisanat et du terroir – Place de la fontaine

19 JUILLET de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet
Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

21 JUILLET à 17h00

Théâtre : *Un air de Famille* par Le théâtre du Damier, proposé par l'ADTLB – Salle des fêtes

DU 22 JUILLET AU 11 AOÛT

Exposition : Oeuvres des Peintres du Bessin – Galerie du Quai

23 JUILLET à 21h

Concert sur les Quais : *Spleen Mantis* – Place de la Fontaine

24 JUILLET de 17h à 21h

Marché de l'artisanat et du terroir – Place de la fontaine

26 JUILLET de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet
Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

27 JUILLET à 18h30

Concert : Orchestre Régional de Normandie proposé par l'ADTLB – Église Saint André

27-28 JUILLET

Festival sur la branche par Happy Jazz Club – Tiers Lieu l'arbre (Commes)

28 JUILLET

La Fête du Port par Bayeux Shopping – quai Félix Faure

30 JUILLET à 21h

Concert sur les Quais : Lysal – Place de la Fontaine

31 JUILLET de 17h à 21h

Marché de l'artisanat et du terroir – Place de la fontaine

2 AOÛT de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

DU 3 AU 31 AOÛT

Exposition : *Les tisseuses de liens* – Centre culturel Léopold Sedar Senghor

7 AOÛT de 17h à 21h

Marché de l'artisanat et du terroir – Place de la fontaine

6 AOÛT à 21h

Concert sur les Quais : Thomas Cappé – entre les deux bassins

DU 12 AU 18 AOÛT

Exposition : Oeuvres de Michel BAUDE – Galerie du Quai

13 AOÛT à 21h

Concert sur les Quais : Kinzee – entre les deux bassins

14 AOÛT de 17h à 21h

Marché de l'artisanat et du terroir - Place de la fontaine

16 AOÛT de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

DU 19 AU 25 AOÛT

Exposition : Oeuvres de Patrick BISSON – Galerie du Quai

20 AOÛT à 21h

Concert sur les Quais : Bleu Pétrol – entre les deux bassins

21 AOÛT de 17h à 21h

Marché de l'artisanat et du terroir – Place de la fontaine

23 AOÛT de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

27 AOÛT à 21h

Concert sur les Quais : Blues Butchers – Rue Michel Lefournier

28 AOÛT de 17h à 21h

Marché de l'artisanat et du terroir – Place de la fontaine

30 AOÛT de 18h à 23h

Marché nocturne – Quai Philippe Oblet

Feu d'artifice proposé par l'Office de Tourisme de Bayeux Intercom – Avant-port

1^{ER} SEPTEMBRE à 17h

Concert : *Quatuor à cordes* par l'Orchestre Régional de Normandie – Église Saint André

7 SEPTEMBRE à 17h

Balade Spectacle : *Fragrances, extraits de paysages*
De la terre à la mer en quelques touches par Le Dit de l'Eau

DU 9 AU 15 SEPTEMBRE

Exposition : Oeuvres de Martine MADEC – Galerie du Quai



À LA MICRO-FOLIE DU BESSIN

DU 8 JUILLET au 15 SEPTEMBRE

les lundis de 14h à 17h : Découvrez les collections d'art du musée numérique autour des JO, de l'impressionnisme, etc.

les mardis de 10h à 12h : Plongez dans la réalité virtuelle (casque VR)

les jeudis de 14h à 17h : Muni d'une manette de jeu vidéo, explorez les univers grec, égyptien ou viking

les vendredis de 14h à 16h : Apprenez à utiliser le Fab Lab (imprimante 3D, presse à tissus, machine à coudre, etc.)

Retrouvez toutes les informations détaillées sur le site internet de la commune ou sur l'application Citykomi !

HISTOIRE

DERRIÈRE LES MURS, L'HISTOIRE : DANS LE CLOCHER DE L'ÉGLISE SAINT ANDRÉ

Aujourd'hui, la machine à remonter le temps ne nous entrainera pas dans un long voyage temporel, ni très loin, non plus, au moins au départ de l'aventure : commémoration du 80ème anniversaire du débarquement oblige, nous nous arrêterons le 9 juin 1944 dans le clocher de l'église Saint-André face à l'inscription difficilement, mais joyeusement gravée au couteau par quelques marins du Georges Leygues.



Photo prise dans le clocher par Jean-Jacques Vingtrois.

« Après quatre ans d'occupation les marins du Croiseur « Georges Leygues » hissent le pavillon national sur ce clocher 9 juin 1944 »

Le commissaire de bord du croiseur, Jacques Loison, a consigné le récit de cette journée mémorable : mémorable autant pour les marins du Georges Leygues qui posaient de nouveau le pied sur le sol de France, que pour les Portais qui voyaient enfin le drapeau français flotter au vent après 4 ans d'occupation allemande car depuis la défaite de 1940, il était interdit de pavoiser.

« Le but de l'expédition était de porter à la population civile le salut de la Marine Française ainsi que des vivres et médicaments de première urgence et des cigarettes.

Nous n'avions aucun renseignement précis sur le sort des habitants. Avaient-ils été évacués par les Allemands ? S'ils étaient restés, n'avaient-ils pas été massacrés par les bombardements ? Autant de questions traversant notre esprit pendant que l'embarcation se dirigeait vers Port-en-Bessin.

A l'entrée du port nous voyons surtout des Anglais, puis quelques troupes de civils qui reconnaissent le pavillon tricolore et nous font signe d'entrer dans le chenal. Ils

courent à notre rencontre, se grossissent d'autres groupes. Quand nous arrivons c'est toute une petite foule en liesse qui nous accueille.

A peine débarqués nous sommes littéralement happés. Des mains se tendent, mains de rudes pêcheurs ; des mains se joignent, mains de bonnes vieilles, fichu sur la tête. Cris dominants : « Des cols bleus ! Ce sont des Français ! C'tions pas trop tôt ! Il y a si longtemps qu'on vous attendait » avec un bon accent normand. Nous échangeons de solides poignées de mains, les yeux dans les yeux sans pouvoir dire grand-chose, tellement notre émotion est grande.

Nous demandons à voir Monsieur le Maire. Il nous accueille sous le porche de sa maison généreusement pavoisée, et nous entraîne chez lui. Nous voici dans une cuisine étincelante de propreté, où nous trinquons d'une bonne bouteille de Frontignan de derrière les fagots, à la France, à Port-en-Bessin, au « Georges Leygues ». Les vivres apportés sont accueillis avec joie ainsi que les médicaments qui se faisaient de plus en plus rares chez eux...

Le Maire nous dit sa joie de nous voir apporter des pavillons pour pavoiser aux trois couleurs la maison de l'entrée du port et l'église. Des bonnes volontés rassemblent hampes, fil de fer, et deux expéditions se montent pour hisser les drapeaux...

Le garde-champêtre, devant l'église, nous gratifie d'un magnifique roulement d'honneur. Il faut aller chercher le curé lui-même pour nous ouvrir la porte donnant accès au clocher. Il arrive clopant-clopant, finit par trouver les clefs, et veut à toute force nous accompagner malgré ses 77 ans bien sonnés.

Les claires-voies très minces et inclinées vers l'extérieur de la base du clocher ne facilitent pas la tâche.

Il fallut tout d'abord passer de justesse le hampe, puis hisser depuis le parvis le pavillon lui-même. On dû s'y reprendre à plusieurs fois avant de réussir, le vent donnant dans le drapeau et forçant la hampe. Le drapeau a été mis à poste définitivement quelques minutes après notre départ par les pêcheurs qui donnaient la main et à



qui nous fûmes obligés de laisser ce soin, notre temps étant limité.

Pendant ce temps une autre équipe hissait le pavillon sur la maison

en ruines à l'entrée du port, jadis un dispensaire, transformé en caserne par les Allemands. Les autorités anglaises avaient eu auparavant le geste extrêmement courtois de faire enlever l'Union Jack qui flottait depuis leur arrivée. »



Collec. Dominique Poisson

Quant au commissaire Loison il prend le temps de rendre compte de l'état des lieux constatant que « la ville n'a pas autant souffert qu'on aurait pu le craindre ; les dégâts les plus graves sont à l'entrée du port et aux alentours des dépôts de munitions qui ont sauté dans la nuit du 7 juin.

Les maisons atteintes par les bombardements et dont les murs menacent de s'écrouler sont dynamitées par les Anglais. Les Allemands étaient retranchés sur les falaises qui encadrent la ville et, sauf 3 chalands de DCA qui ont été coulés dans le port, Port-en-Bessin lui-même n'abritait aucune véritable position militaire allemande.



Épave d'une canonnière allemande. Collec. Dominique Poisson.

Les troupes allemandes cantonnées dans

la région se composaient d'hommes en majorité très jeunes, 16 ou 17 ans, dont le moral aurait été très bas. Les habitants ne se plaignent pas de leur attitude. Par contre ils gardent une solide rancune contre le chef de la Kommandantur.

La population civile n'avait pas été évacuée et compte 6 tués depuis le 6 juin. Les hommes jeunes étaient astreints par les troupes d'occupation à des travaux d'ordre militaire : construction de batterie, d'obstruction littorale. Un fermier s'est vu contraint de démolir lui-même sa maison et de participer sur son emplacement à la construction d'un ouvrage fortifié. Tous expriment le désir de reprendre les armes au plus vite pour en finir avec l'Allemand. »

Aussitôt dit, aussitôt fait, et c'est le journal de bord d'un marin du Georges Leygues qui peut le prouver, journal conservé par son fils.

En effet, Marcel Robert a consigné de façon rapide, chaque jour, les principaux événements à bord et à la date du 15 juin, il écrit : « Appareillage à 20h. Trois hommes de Port-en-Bessin se sont engagés chez nous. »

Restait à trouver l'identité de ces trois hommes.

Roger Hommet, dans le commentaire qu'il fait d'une vidéo du débarquement tournée par un Anglais, nous apprend le nom du premier : « Deux noms des marins de Port-en-Bessin me sont restés l'un faisant son service militaire sur le Montcalm, Auguste Colleville, et Jean Vicquelin qui s'était engagé sur le Georges Leygues lors de la rencontre qui eut lieu sur le croiseur et dont j'étais avec de nombreux Portais et Portaises. »

Le Commandant de Frégate, Florian El-Ahdad, se souvient de cette visite : « La zone étant devenue plus calme, une délégation de la municipalité de Port-en-Bessin vient passer quelques heures à bord. Une alerte de défense contre avions sans conséquence écourte cette rencontre exceptionnelle. »

Roger Hommet n'a pas de mal à se souvenir de Jean Vicquelin car c'est lui qui, au moment du mouillage du Leygues à Alger le 15 juillet 1944, allait apprendre à son père, Charles Hommet, la déportation de son fils René Hommet en 1942 et sa mort à Auschwitz, ainsi que la mort de sa femme en 1943. Lourde mission ! Charles Hommet, arrêté le 2 juin 1940 par les autorités de Vichy, avait été déporté en Algérie et libéré

en mai 1943 après le débarquement allié en Afrique du Nord.

Au moment de son engagement à bord du Georges Leygues, Jean Vicquelin a 26 ans. Il est né le 7 septembre 1918 à Cherbourg. Il est le fils d'Édouard Jules Vicquelin et de Célestine Colleville. Dans les années 30 il habite rue de la Croix avec ses parents et en 1937 il a reçu la médaille de bronze décernée par le sous-secrétaire d'état à la marine marchande pour s'être « jeté tout habillé à l'eau pour secourir un enfant tombé à la mer à Port-en-Bessin » et avoir « réussi à le saisir au moment où il allait disparaître ».



SHD Toulon : Numéro matricule : 1429 - C - 38, C correspondant à Cherbourg et 38 à l'année de recensement militaire, la classe 38.

Quant aux marins portais à bord du Montcalm, ils étaient au moins deux. D'après les souvenirs de Roger Hommet, Auguste Colleville, fils d'Abel Colleville et de Désirée Noël, né le 3 octobre 1919, y faisait son service militaire mais il a vraisemblablement été démobilisé en 1940 lorsque le Maréchal Pétain, alors chef du gouvernement, supprime le service militaire, puisqu'il se marie le 31 mars 1942 avec Odette Hélié.

Le journal de bord de Pierre Larripa, marin du Montcalm, (1942-1944), nous permet d'avoir quelques précisions sur un autre marin portais à bord du Montcalm qui avait vraisemblablement rejoint les Forces Françaises Libres et qui va profiter au maximum de ce mouillage au large de Port pour revoir enfin les siens. « Samedi 10 juin : nous avons à bord un matelot qui est de Port-en-Bessin. Il a encore toute sa famille ici. Ses parents viennent de lui faire parvenir un mot, il ira les voir cet après-midi. Il était parti en 1940.

Notre camarade descendu à terre est rentré à bord. Il a retrouvé sa femme, son père, sa mère et sa petite fille qu'il n'a pas vus depuis quatre ans. Quelle joie mais quelle difficulté de les quitter à nouveau ! »

Je n'ai pas réussi à retrouver le nom de ce marin, ni dans les archives souvent interdites de consultation vu la date de ces événements, ni en faisant appel, via les réseaux sociaux aux souvenirs des Portais. Alors, peut-être que cet article réveillera

les mémoires et permettra de rendre hommage à cet homme lorsqu'on aura retrouvé son nom !

Le 15 juin, les deux croiseurs quittent les côtes normandes pour aller ravitailler à Milford Haven, au Pays de Galles. On les attend déjà en Méditerranée pour préparer l'opération suivante : le débarquement en Provence.

Les marins du Georges Leygues descendus à terre, avaient tenu à inscrire dans le clocher de Port, leur fierté et leur joie d'avoir rendu à notre village le droit de pavoiser aux couleurs françaises.

Any Allard

Tous mes remerciements à Charles Cassells qui m'a transmis le Journal de bord de Marcel Robert, à Jean-Jacques Vingtrois qui a pris la photo de l'inscription, préférant ne pas m'accompagner dans le clocher d'un accès difficile et à Dominique Poisson pour les photos du préventorium pavoisé et de la canonnière allemande ! Merci aussi à Jérôme Vicquelin et à sa famille de m'avoir permis de parler ici de deux des leurs.

Et, surtout, si parmi vous lecteurs de cet article, quelqu'un peut mettre un nom sur les deux marins engagés avec Jean Vicquelin à bord du Georges Leygues, ou sur cet autre à bord du Montcalm, merci de me contacter ! pour leur rendre aussi hommage...

Sources :

Correspondance échangée avec Roger Hommet Cols bleus, magazine de la Marine Nationale, juin 2019

Journal de bord de Marcel Robert, marin sur le Georges Leygues.

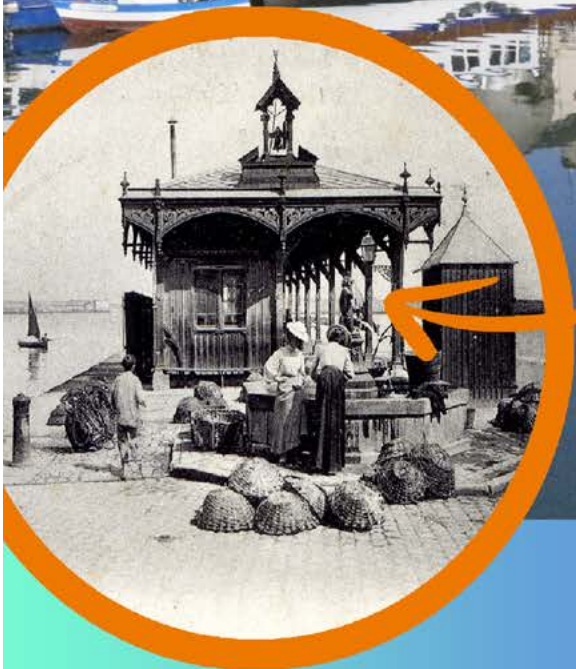
Journal de bord de Pierre Larripa, marin sur le Montcalm, Centre culturel Port-en-Bessin.

Archives du Service Historique de la Défense de Toulon.

AD 14 : États-civil et recensement de population de Port-en-Bessin

Guidi GO

Téléchargez l'appli !



en autonomie ...
... découverte culturelle historique
de la cité portaise

Centre culturel Léopold Sédar Senghor, 2 rue du Croiseur Montcalm
02 31 21 92 33 / www.portenbessin-huppain.fr



GRATUIT

